



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 46 (1947), p. 125-158

Jean Vercoutter

Les Haou-Nebout [...].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710069	<i>Gebel el-Zeit III</i>	Georges Castel
9782724709926	<i>Ouadi el-Jarf I</i>	Pierre Tallet, Grégory Marouard, Damien Laisney
9782724710427	<i>Ermant III</i>	Christophe Thiers
9782724710144	<i>Documentary Papyri from the Fouad Collection at the Institut Français d'Archéologie Orientale (P.Fouad II 90–100)</i>	Mohamed Gaber Elmaghrabi
9782724710007	<i>Représentations et symbolique de la guerre et de la paix dans le monde arabe</i>	Sylvie Denoix (éd.), Salam Diab-Duranton (éd.)
9782724710038	<i>Les textes de la pyramide de la reine Ânkhessenpépy II</i>	Bernard Mathieu
9782724709889	<i>Proceedings of the 14th International Conference for Nubian Studies</i>	Marie Millet (éd.), Vincent Rondot (éd.), Frédéric Payraudeau (éd.), Pierre Tallet (éd.)
9782724710182	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 32</i>	Sylvie Marchand (éd.)

LES HAOU-NEBOUT (𐤏𐤁𐤏𐤍)

PAR

J. VERCOUTTER.

§ 1. — *Position du problème.*

Lorsqu'on parcourt, dans les récentes histoires générales de l'Antiquité ou de la Grèce ancienne, les chapitres consacrés à la Grèce préhellénique, on constate l'importance accordée aux rapports entre les civilisations égéenne et égyptienne. Chaque auteur admet l'existence de liens directs entre l'Égypte et la Crète. C'est ainsi que, si Beloch met en doute la présence d'Égyptiens en Crète, il estime normale et régulière la présence de Crétois en Égypte, et réels les liens qui unissaient directement les deux pays ⁽¹⁾. Hall va jusqu'à admettre la possibilité d'une colonie égyptienne en Crète ⁽²⁾, et Ed. Meyer formule l'hypothèse d'une alliance égypto-crétoise, alliance qui aurait permis aux Égyptiens de se libérer de l'occupation Hyksôs ⁽³⁾. Plus récemment encore, Glotz parlait du libre trafic qui unissait les deux pays ⁽⁴⁾. Les historiens de l'Égypte et de l'Orient donnent des indications similaires ⁽⁵⁾. Si Breasted, assez nuancé, admet la possibilité d'un intermédiaire maritime phénicien entre la Crète et l'Égypte, il n'en conclut pas moins que les Égéens trafiquaient en personne avec les habitants de la Vallée du Nil ⁽⁶⁾. Les historiens de l'Égée paraissent encore plus convaincus de l'étroitesse des rapports entre les deux

⁽¹⁾ K. J. BELOCH, *Griechische Geschichte*, t. I-1, p. 117 (1924).

⁽²⁾ HALL, dans *Cambridge Ancient Hist.*, t. I, p. 591.

⁽³⁾ Ed. MEYER, *Geschichte des Altertums*, t. II-1, 1928, p. 54-55.

⁽⁴⁾ G. GLOTZ, *Histoire grecque*, t. I, 1938, *Bulletin*, t. XLVI.

p. 34 et 45-46.

⁽⁵⁾ MORET, *Histoire de l'Orient*, 1929, p. 459-460 ; DRIOTON-VANDIER, *Les Peuples de l'Orient méditerranéen*, II, *L'Égypte*, 1938, p. 254 et 391.

⁽⁶⁾ BREASTED, *A History of Egypt*, Londres, s. d. (= New-York 1905), p. 338.

pays. Pour Evans, ceux-ci expliquent presque entièrement l'histoire minoenne ⁽¹⁾; la chronologie égyptienne et l'existence de liens étroits entre la Crète et l'Égypte sont à la base même du travail de Fimmen ⁽²⁾. Enfin Glotz estime que ces rapports sont les plus anciens et les plus durables qui aient uni la Crète à un autre pays ⁽³⁾.

Parmi les problèmes que pose l'histoire des rapports entre les deux civilisations, l'étude de l'expression géographique  est primordiale. C'est surtout à Sethe et à l'École allemande en général que l'on doit la traduction : «Égéens». Dès 1903, SETHE ⁽⁴⁾ notait : «Damit hängt es denn auch wohl zusammen, dass man aus dem alten Ausdruck für das ägäische Meer (?) ]  «Kreis der um die nbwt herumläuft» später einen Volksnamen  h;-nbt für die Bewohner desselben gemacht hat, als ob der Ausdruck «Kreis, der um die H;-nbwt herumläuft» bedeutet hätte.» En 1913, il affirmait que l'expression désignait bien : «die Bewohner der Inselwelt des ägäischen Meeres» ⁽⁵⁾; dans toute son œuvre il conserva cette interprétation ⁽⁶⁾ que retiennent ERMAN et GRAPOW pour le *Wörterbuch* de Berlin ⁽⁷⁾. Or, c'est sur la traduction d'«Égéens» ou d'«Îles de la mer Égée» que repose un grand nombre des affirmations des historiens sur les rapports entre la Crète et l'Égypte ⁽⁸⁾, et notamment c'est d'un texte qui emploie cette expression que Ed. Meyer déduit l'alliance égypto-crétoise de la XVIII^e dynastie (cf. ci-dessus, p. 125 et n. 3). Il est donc essentiel de l'étudier à fond et d'en élucider le sens réel. Ou bien le terme Haou-nebout a toujours désigné les habitants des îles de la mer Égée et dès lors le fait qu'il est employé à l'ancien Empire prouve à lui seul que les rapports entre l'Égypte et la Crète existaient dès cette époque, ou bien il ne désignait pas ces peuples et toutes

⁽¹⁾ EVANS, *Palace of Minos*, Index Volume, p. 44. Il n'y a pas de chapitre où il ne parle de l'influence égyptienne en Crète.

⁽²⁾ FIMMEN, *Die kretische-mykenische Kultur*, 1921, p. 99, 107, 153, 168, 181, 197.

⁽³⁾ GLOTZ, *La civilisation égéenne*, 1923, p. 233-246.

⁽⁴⁾ *Beiträge zur ältesten Geschichte ägyptens (Untersuchungen, III)*, p. 133, n. 7.

⁽⁵⁾ Cf. BORCHARDT, *Grabdenkmal d. Königs*

Sa'-hu-re, II, die Wandbilder-Text, p. 96.

⁽⁶⁾ Cf. par ex. *Urk.*, IV (traduction), p. 9, 43, 124 et dans les *Übersetzung und Kommentar* des textes des *Pyramides*, p. 168, t. III et t. IV, p. 102.

⁽⁷⁾ Cf. t. III, p. 11.

⁽⁸⁾ Cf. par exemple BELOCH, *l. c.*, p. 117; HALL, *l. c.*, p. 307; GLOTZ, *Hist. Gr.*, p. 45; MORET, *l. c.*, p. 459 suiv.; DRIOTON-VANDIER, *l. c.*, p. 254, etc.

les déductions historiques que l'on a cru pouvoir tirer de son emploi doivent être reconsidérées.

Or, le sens du mot Haou-nebout n'est pas aussi fermement établi que l'on pourrait le désirer ⁽¹⁾, et il n'a fait l'objet d'aucune étude approfondie depuis les pages remarquables que Max Müller lui consacrait en 1893 ⁽²⁾. Nous croyons donc utile de reprendre la question. Nous étudierons successivement : l'orthographe du mot, sa lecture, son sens et, enfin, l'évolution de ce sens au cours de la longue histoire de l'Égypte.

§ 2. — Orthographe de l'expression.

N. B. Les exemples précédés d'un H sont tirés de documents écrits en hiératique.

Composée de deux éléments, l'expression $\text{𓆎} \equiv$ est susceptible d'orthographe variées. L'élément $\equiv$ étant le plus stable, nous classerons ces variations d'écriture d'après l'élément 𓆎 . Suivant la présence ou l'absence du complément phonétique (ou de la désinence) qui le complète nous avons distingué : (I) l'écriture simple 𓆎 , (II) l'écriture avec le complément phonétique 𓆎 du type $\text{𓆎} \text{𓆎}$, (III) l'écriture avec la désinence 𓆎 du type $\text{𓆎} \text{𓆎}$, (IV) l'écriture avec, à la fois, le complément phonétique et la désinence, du type $\text{𓆎} \text{𓆎} \text{𓆎}$, (V) les écritures aberrantes en 𓆎 ou 𓆎 du type $\text{𓆎} \text{𓆎} \text{𓆎}$. Seul l'alinéa (VI) comprend des orthographe classées d'après l'élément $\equiv$. Il est consacré à l'interprétation ptolémaïque $\equiv = \text{𓆎} \text{𓆎}$. Dans chaque subdivision nous avons classé à part sous un numéro *bis*, les écritures comportant la désinence 𓆎 à la fin de l'expression.

⁽¹⁾ Il suffit de noter la gêne d'Erman et Grapow (*Wört.*, III, p. 11), qui après avoir donné comme sens général à l'expression : « Alte Bez. der Bewohner der griechischen Inselwelt » ajoutent : « I.-a : als nördliches am Meere wohnendes Volk... b.-Sp. : Sicher als Bez. für die Griechen » (c'est nous qui soulignons). De même Grapow (Bossert, *Alt Kreta*, p. 52) divise les exemples du mot en : a) ältere Stellen et b) Deutlich als Bezeichnung der Griechen. L'emploi de « sicher » et de « deutlich » trahit l'incertitude où ils sont,

malgré tout, de l'exactitude de leur traduction pour l'époque ancienne.

⁽²⁾ Cf. Max Müller, *Asien und Europa*, Leipzig 1893, p. 24-31. Il est à remarquer que Müller traduisait l'expression simplement par « Barbaren » (*l.c.*, p. 28) dans les exemples anciens. Bilabel reprend la discussion (cf. Bilabel u. Grohmann, *Geschichte Vorderasiens u. Ägyptens von 16 Jhdt. bis auf die Neuzeit*, Heidelberg 1927, p. 395 et suiv.) mais il critique simplement les conclusions de Müller sans apporter d'éléments nouveaux au problème.

(I)  (var. ). Orthographe la plus fréquente du mot, elle apparaît au Moyen Empire et on ne la trouve pas moins de quarante-et-une fois⁽¹⁾. Elle est susceptible de légères variantes : ⁽²⁾; ⁽³⁾; ⁽⁴⁾, et ⁽⁵⁾; mais ce n'est qu'à partir de la XIX^e dynastie que l'on voit de véritables déterminatifs s'ajouter à l'écriture, en quelque sorte traditionnelle de l'expression. C'est ainsi que l'on trouve  ⁽⁶⁾ — (Séti I) et  ⁽⁷⁾ — (Ramsès III). A partir de l'époque grecque, l'écriture avec déterminatifs devient fréquente et l'on trouve :  ⁽⁸⁾;  ⁽⁹⁾;  ⁽¹⁰⁾;  ⁽¹¹⁾;  ⁽¹²⁾;  ⁽¹³⁾ et   ⁽¹⁴⁾.

⁽¹⁾ Au Moyen Empire : XI^e dynastie, *J. E. A.*, IV, 1917, p. 32; XII^e dyn., Chapelle-reposoir de Sésostri I à Karnak (inédit); au Nouvel Empire : XVIII^e dyn., Temple d'Aménophis II à Karnak, entre le neuvième et le dixième pylône (inédit); *B. I. F. A. O.*, t. XXX, 1931, p. 745, et pl., l. 19; *Urk.*, IV, 138; NAVILLE, *Deir el-Bahari*, t. V, pl. CXXV; *Id.*, *ibid.*, t. III, pl. LXXXV; *Urk.*, IV, 282 et 284; PETRIE, *Abydos*, II, pl. XXXIV; *Urk.*, IV, 573; Karnak, vestibule du temple de Thoutmosis III = PORTER-MOSS, II, p. 34 (54) (inédit); Temple de Thoutmosis III à Karnak, chambre XX = PORTER-MOSS, II, p. 44 (inédit); WRESZINSKI, *Atlas*, I, 203; *Ann. Serv.*, t. XLII, 1943, p. 472; *Bull. Metrop. Mus. of Art.*, vol. X, New-York 1915, p. 233, fig. 4; WRESZINSKI, *Atlas*, II, pl. 62; Karnak, montant droit de la porte sud du dixième pylône (inédit); chapelles Sed de Thoutmosis IV et d'Hatchepsout à Karnak (inédit) XIX^e dyn. : LEPSIUS, *D.*, III, 129; Cour de Ramsès II à Louqsor = PORTER-MOSS, II, p. 101 (inédit); *Rec. Trav.*, 32, p. 68; *Ann. Serv.*, XIV, 1914, p. 43; LEPSIUS, *D.*, III, pl. 236 A; à Basse Époque : XXII^e dyn. : MÜLLER, *Eg. Res.*, I, pl. 76; XXV^e dyn. : BORCHARDT, *Statuen u. Statuetten*, t. III, n° 770, p. 82; XXVI^e dyn. : *Ann. Serv.*, XXXVIII, 1938, p. 169; MARUCCHI, *Mus. Eg. Vaticano*, 1899, p. 17, n° 3; PETRIE,

Hyksos and Israelite Cities, pl. XX; FAKHRY, *Bahria Oasis*, vol. I, pl. IX b (p. 167); *Klio*, IV, 1904, taf. 2 (p. 156-157); *Rec. Trav.*, 17, 1895, p. 22; XXX^e dyn. : LEPSIUS, *D.*, III, 285 b; Époque grecque : SETHE, *Urk.*, II, 154; CHASSINAT, *Edfou*, II, p. 252.

⁽²⁾ Nouvel Empire, XIX^e dyn. : LEPSIUS, *D.*, III, 139 a; *Rec. Travaux*, 30, p. 220 et 223; *Reliefs and Insc. at Karnak*, I (Univ. Chicago Or. Inst. Publ., vol. XXV), pl. 5.

⁽³⁾ Nouvel Empire, XIX^e dyn. : *Medinet Habu*, vol. I (Univ. Chicago Orient. Inst. Publ., vol. VIII), pl. 43.

⁽⁴⁾ Temple d'Aménophis II, Karnak = PORTER-MOSS, II, p. 61 (inédit).

⁽⁵⁾ GAYET, *Le temple de Louxor* (*M. M. A. F. C.*, t. XV), p. 12.

⁽⁶⁾ *B. I. F. A. O.*, t. XL, 1941, p. 197 (var. Séti I).

⁽⁷⁾ *Ann. Serv.*, IV, 1903, p. 5.

⁽⁸⁾ CHASSINAT, *Edfou*, IV, p. 369.

⁽⁹⁾ CHASSINAT, *Edfou*, IV, p. 172.

⁽¹⁰⁾ CHASSINAT, *Edfou*, VI, p. 195.

⁽¹¹⁾ CHASSINAT, *Edfou*, VI, p. 199.

⁽¹²⁾ CHASSINAT, *Edfou*, VI, p. 27; *Id.*, *Dendara*, II, p. 47.

⁽¹³⁾ BRUGSCH, *Thesaurus*, p. 943, l. 2 (Stèle Harris).

⁽¹⁴⁾ BORCHARDT, *Statuen u. Statuetten*, n° 1230, t. IV, p. 120.

A côté de l'orthographe (I), on trouve des graphies similaires ou la désinence $\neg$ est écrite *in fine* :

(I *bis*) $\Psi \neg \neg \neg$ ⁽¹⁾, écrit $\Psi \equiv \equiv \equiv$ à l'époque grecque ⁽²⁾, avec les variantes simplifiées : $\Psi \neg \neg$ ⁽³⁾ et $\Psi \neg \neg$ ⁽⁴⁾.

Le premier élément prêtait à confusion puisqu'il peut se lire indifféremment h ; ou mh , aussi trouve-t-on des orthographes avec le complément phonétique essentiel.

(II) $\Psi \neg \equiv$ ⁽⁵⁾; $\Psi \neg \equiv \neg$ ⁽⁶⁾ et $\Psi \neg \neg \neg$ ⁽⁷⁾. Cette orthographe ne se trouve, à notre connaissance, qu'une seule fois avec déterminatifs : $\Psi \neg \neg \neg \neg$ ⁽⁸⁾.

Comme l'orthographe (I), l'orthographe (II) se rencontre avec la désinence $\neg$, et ceci dès la Première Période Intermédiaire.

(II *bis*) $\Psi \neg \neg \neg \neg$ ⁽⁹⁾. Cette graphie est susceptible de nombreuses variantes provenant toutes du même texte ⁽¹⁰⁾ et ne différant entre elles que par les déterminatifs : $\Psi \neg \neg \neg \neg$; $\Psi \neg \neg \neg \neg$ et $\Psi \neg \neg \neg \neg$. On trouve également, toujours à la même époque, l'écriture $\Psi \neg \neg \neg \neg$ ⁽¹¹⁾.

La désinence $\neg$ est écrite dès l'Ancien Empire, soit seule (III et III *bis*), soit ajoutée au complément phonétique (IV, IV *bis* et V).

(III) $\Psi \neg \equiv$ ⁽¹²⁾ est une écriture assez fréquente que l'on trouve à haute époque et à la XXVI^e dynastie, connue pour son souci d'archaïsme. On remarque

⁽¹⁾ Nouvel Empire, XVIII^e dyn. : *Urk.*, IV, 930 = WRESZINSKI, *Atlas*, I, pl. 273.

⁽²⁾ DRIOTON, *Fouilles à Médamoud*, Le Caire 1925, p. 112, n° 263.

⁽³⁾ Moyen Empire, XI^e dyn. : COUYAT-MONTET, *Ouadi Hammamat*, p. 81, n° 114, et pl. 31.

⁽⁴⁾ Nouvel Empire, XVIII^e dyn. : LEPSIUS, *D.*, III, pl. 14 (avec Ψ); NAVILLE, *Deir el-Bahari*, II, pl. LV; XIX^e dyn. : Cour de Ramsès II à Louqsor = PORTER-MOSS, II, p. 101 (inédit); MÜLLER, *Eg. Res.*, II, p. 109; chapelle Sed de Thoutmosis IV à Karnak (inédit).

⁽⁵⁾ Nouvel Empire, XIX^e dyn. : MARIETTE, *Abydos*, II, pl. 2 a.

⁽⁶⁾ Nouvel Empire, XVIII^e dyn. : MORGAN, BOURRIANT, LEGRAIN, *Cat. Monum.*, I, p. 5.

Bulletin, t. XLVI.

⁽⁷⁾ Moyen Empire : LANGE et SCHÄFER, *Grab- und Denksteine...*, II, p. 19, n° 20425.

⁽⁸⁾ Basse Époque : XXVI^e dyn. : SANDER-HANSEN, *Anchesneferibre*, p. 129, l. 425.

⁽⁹⁾ Première Période Intermédiaire cf. DE BUCK, *Coffin Texts*, II, p. 390 a; CHASSINAT-PALANQUE, *Fouilles à Assiout*, p. 108; QUIBELL, *Excav. at Saqqarah* (1906-1907), p. 51.

⁽¹⁰⁾ DE BUCK, *Coffin Texts*, II, p. 390 a.

⁽¹¹⁾ CHASSINAT-PALANQUE, *Fouilles à Assiout*, p. 92.

⁽¹²⁾ Ancien Empire : SETHE, *Urk.*, I, 169; Moyen Empire : *Ann. Serv.*, XXXIX, 1939, p. 189; Basse Époque, XXVI^e dyn. : *Rec. Trav.*, 22, 1900, p. 2, col. 3; *Rec. Trav.*, 23, p. 9; XXX^e dyn. : *Z. Ä. S.*, 38, 1900, p. 130.

aussi, mais rarement, des déterminatifs : ainsi ⁽¹⁾ et ⁽²⁾. Enfin des variantes tardives écrivent ⁽³⁾ et ⁽³⁾.

Quelques rares graphies ajoutent le *.t* après le dernier élément :

(III bis)  (var. ⁽⁴⁾).

Dès la Première Période Intermédiaire⁽⁵⁾, l'écriture la plus complète apparaît ; elle est susceptible de nombreuses variantes.

(IV) ⁽⁶⁾ ; ⁽⁷⁾ et ⁽⁸⁾. Avec la fin de l'époque ramesside les déterminatifs apparaissent et nous trouvons : ⁽⁹⁾ ; ⁽¹⁰⁾ et ⁽¹¹⁾ (var. ⁽¹¹⁾).

Les variantes de l'écriture  avec désinence *.t* après le dernier élément remontent à la Première Période Intermédiaire :

(IV bis) ⁽¹²⁾ et ⁽¹²⁾. On en connaît d'autres exemples au Nouvel Empire : ⁽¹³⁾, et à l'époque romaine : ⁽¹⁴⁾.

Nous avons épuisé les écritures courantes de l'expression Haou-Nebout, mais des graphies aberrantes apparaissent aussi ; les unes écrivent *h;wt* ou *h;wtjw* :

(V) ⁽¹⁵⁾ ; ⁽¹⁶⁾ ; ⁽¹⁷⁾ et ⁽¹⁷⁾

⁽¹⁾ Première Période Intermédiaire, DE BUCK, *Coffin Texts*, II, p. 390 a (var. *Y1c*).

⁽²⁾ Basse Époque, XXX^e dyn. : ROEDER, *Naos*, p. 78, n° 7021.

⁽³⁾ CHASSINAT, *Edfou*, IV, p. 35 et LEPSTUS, *D.*, IV, pl. 74 c.

⁽⁴⁾ Nouvel Empire, XVIII^e dyn. : LACAU, *Stèles du Nouvel Empire*, p. 2, l. 11 et p. 3, l. 24 du texte ; SANDMAN, *Texts from the time of Akhenaten*, p. 110.

⁽⁵⁾ A cette époque la désinence *.t* de *nbt* est très généralement écrite.

⁽⁶⁾ Karnak, colosse est, septième pylône, face sud (inédit) ; *Ann. Serv.*, XIV, 1914, p. 42.

⁽⁷⁾ Nouvel Empire, XIX^e dyn. : *Medinet Habu*, vol. I, pl. 43.

⁽⁸⁾ Nouvel Empire, XIX^e dyn. : *Medinet Habu*, II, pl. 101.

⁽⁹⁾ GARDINER, *Hieratic Papyri in the Brit. Mus.*, Londres 1935, Chester Beatty, IV, recto 6, l. 6 (pl. 14).

⁽¹⁰⁾ Chester Beatty, IV, recto 10, l. 6 (pl. 16).

⁽¹¹⁾ Époque grecque : MÜLLER, *Eg. Res.*, III, Décrets de Philae : 1^{er} : 17 a (pl. 24-25) ; 2^e : 10 d (pl. 8) et 17 c d-e (pl. 30-31).

⁽¹²⁾ DE BUCK, *Coffin Texts*, II, p. 390 a.

⁽¹³⁾ *Urk.*, IV, 83.

⁽¹⁴⁾ Époque romaine : DÜMICHEN, *Geogr. Inschr.*, III (= *Rec. Mon.*, V), pl. XXVI, l. 4.

⁽¹⁵⁾ XIX^e dyn. : *Medinet Habu*, vol. II, pl. 111.

⁽¹⁶⁾ XIX^e dyn. : GARDINER, *l. c.*, Chester Beatty, IV, recto 7, l. 7 (pl. 15).

⁽¹⁷⁾ Basse Époque, XXII^e dyn. : Z. Ä. S., 64, 1929, p. 31 (= E. VIII, 29 du texte).

𐀀𐀁𐀂𐀃⁽¹⁾ les autres, qui n'apparaissent qu'à l'époque grecque, transforment le pluriel du dernier élément en un duel, le premier élément s'écrivant de façon très variée :

(VI) 𐀀𐀁𐀂𐀃⁽²⁾; 𐀀𐀁𐀂𐀃𐀄𐀅⁽³⁾; (var. 𐀀𐀁𐀂𐀃𐀄𐀅𐀆𐀇𐀈⁽⁴⁾); 𐀀𐀁𐀂𐀃𐀄𐀅𐀆𐀇⁽⁵⁾; 𐀀𐀁𐀂𐀃𐀄𐀅⁽⁶⁾ et enfin 𐀀𐀁𐀂𐀃𐀄⁽⁷⁾.

Nous voyons ainsi à quel point l'orthographe de l'expression est variable; même si nous faisons abstraction des déterminatifs (qui hésitent, comme cela est fréquent dans les mots de cette sorte⁽⁸⁾, entre les déterminatifs ethniques 𐀀𐀁 ou 𐀀𐀂 et les déterminatifs purement géographiques 𐀀𐀃 ou 𐀀𐀄, 𐀀𐀅 etc.); même si nous négligeons les écritures aberrantes de Basse Époque (V et VI), nous voyons encore quatre groupes principaux (I) 𐀀𐀁𐀂; (II) 𐀀𐀂𐀃𐀄; (III) 𐀀𐀂𐀃 et (IV) 𐀀𐀂𐀃𐀄. Chacun de ceux-ci admettant une écriture en 𐀀 (I bis, II bis, III bis, IV bis).

Le groupe I, le plus fréquent, bien qu'il ne soit attesté avec certitude qu'à partir du Moyen Empire est sans doute beaucoup plus ancien, c'est en effet la graphie traditionnelle du mot dans les listes des « Neuf arcs ». Le groupe II est fréquent à la Première Période Intermédiaire, surtout avec la désinence .t. C'est au groupe III qu'appartient le plus ancien exemple connu du mot, et le fait de le retrouver fréquemment à la XXVI^e dynastie semble indiquer que c'était une graphie habituelle à l'Ancien Empire. Le groupe IV, enfin, avec ses nombreuses variantes d'écriture paraît trahir une volonté d'interprétation de la part des scribes (comparer par exemple 𐀀𐀂𐀃 à 𐀀𐀂𐀃𐀄); bien que cette orthographe apparaisse déjà à la Première Période Intermédiaire, c'est surtout une graphie du Nouvel Empire et particulièrement de l'époque ramesside.

⁽¹⁾ XXII^e dyn. : *Pap. Berlin*, p. 30, 56 (verso 33), VIII, 12-13.

⁽²⁾ *B. I. F. A. O.*, t. XXX, 1931, p. 381; CHASSINAT, *Edfou*, I, p. 466; Id., *ibid.*, VII, p. 230.

⁽³⁾ SETHE, *Urk.*, II, 14.

⁽⁴⁾ Id., *ibid.*, 197 (et var. de la stèle de Damanhour, l. 30 = AHMED BEY KAMAL, *Stèles*

Ptol. et Rom., t. II, pl. LXIII).

⁽⁵⁾ DÜMICHEN, *Geogr. Inschr.*, II (= *Rec. Mon.*, IV), pl. LVIII B.

⁽⁶⁾ CHASSINAT, *Edfou*, IV, p. 265.

⁽⁷⁾ DÜMICHEN, *Geogr. Inschr.*, II, pl. LIX.

⁽⁸⁾ Cf. par exemple : GAUTHIER, *Dict. Noms géogr.*, IV, p. 35 (*Hryw-S'*); et III, p. 44 (*Mentiou*).

Les diverses orthographes que nous venons de voir montrent :

1° que l'expression est composée de deux éléments que les Égyptiens eux-mêmes considéraient comme distincts (cf. les écritures : ;  et  par exemple);

2° que le premier élément est écrit comme un masculin pluriel (,  etc.);

3° que le deuxième élément :

a) est un signe-mot (cf. . . .  . . .  etc.); — b) se termine par un *t* comme un mot féminin (cf. orth. I *bis*, II *bis*, III *bis* et IV *bis*).

4° que, d'après les déterminatifs, le mot peut être considéré : soit comme un géographique pur : « Le (ou les) pays Haou-Nebout » (cf. Première Période Intermédiaire ; XX^e dyn.  et nombreuses var.), soit comme un ethnique : « Les (gens) Haou-Nebout » (Première Période Intermédiaire ; Ramsès III , soit l'un et l'autre à la fois (uniquement à partir de la XVIII^e dynastie , époque grecque ); mais que le plus souvent rien ne permet de dire si c'est un ethnique ou un géographique , ,  etc.

§ 3. — *Lecture de l'expression.*

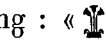
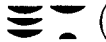
Depuis Lepsius⁽¹⁾ le mot  se lisait traditionnellement Haounebou et on y voyait une expression composée de deux termes : l'un se lisant *h*; (*w*) et l'autre *nbw*. Cette lecture d'ailleurs n'avait pas été acceptée sans objections et, encore en 1925, Gauthier lisait le groupe  = **phw*⁽²⁾. Il faut reconnaître d'ailleurs que des graphies comme  ou même  sont ambiguës puisque l'on peut toujours se demander si le groupe  ne représente pas simplement le pluriel archaïque d'un mot déterminé par — et écrit phonétiquement par  ou ⁽³⁾. Aussi n'est-il pas étonnant de voir Max Müller

⁽¹⁾ LEPSIUS, *Die Namen der Jonier auf den ägypt. Denkmälern* (Monatsberichte d. Berl. Akad. d. Wissens., 1855, p. 497 suiv.).

⁽²⁾ *Dict. Noms géogr.*, I, p. 72, Gauthier

d'ailleurs corrige rapidement sa lecture, cf. *ibid.*, p. 216 et t. II, p. 146.

⁽³⁾ Cf. LEFEBVRE, *Gram. Égypt. class.*, § 118 b.

écrire peu de temps avant sa mort : « The true pronunciation of this very ancient name does not seem to be known yet ⁽¹⁾. » Lisant dans un texte copié par von Bissing : «  (var. ) » ⁽²⁾, nous nous étions demandé s'il ne fallait pas lire simplement * (w)h;wt, là où jusqu'à présent on lisait h;w-nbwt. Il existe en effet un mot  déterminé par le signe  ⁽³⁾; ce mot, qui désigne une sorte de « chaudron », aurait pu, à la rigueur, être employé avec un sens géographique ⁽⁴⁾ de la même façon que nous nous servons en français du mot « bassin » pour désigner une vaste région naturelle arrosée par un même fleuve ⁽⁵⁾. L'omission du  initial n'est pas un fait sans précédent ⁽⁶⁾, et l'écriture  de l'Ancien Empire aurait pu être due à une métathèse apparente ⁽⁷⁾; mais, il est inutile de recourir à ces explications car 1° la lecture de Bissing est erronée ⁽⁸⁾ et 2° des graphies comme  et surtout comme  indiquent que le  du signe-mot s'applique au dernier élément seul et non à l'ensemble de l'expression ⁽¹¹⁾.

Tous les exemples que nous avons pu réunir (cf. ci-dessus § 2), prouvent que le premier élément doit se lire  h;w ⁽¹²⁾, cette lecture apparaît dès le premier exemple connu de l'expression à l'Ancien Empire (cf. orth. III, ci-dessus, p. 129). Dans certains cas cependant les Égyptiens ont lu h;wt(y) ou h;wttyw et h;wy. La lecture h;wttyw (cf. orth. V), d'ailleurs tardive, résulte

⁽¹⁾ M. MÜLLER, *Egypt. Resear.*, III, Washington 1920, p. 55, n. 7.

⁽²⁾ *Acta Orientalia* (Leyde), VIII, 1930, p. 134. Vérification faite sur l'original (base de la 3^e colonne (ouest) de la cour de Ramsès II à Louqsor = PORTER-MOSS, II, p. 101) rien ne justifie la lecture de Bissing. La base de granit ne porte aucun signe visible à l'endroit où devrait se trouver le mot h;w-nbwt, et les autres colonnes portent toutes la graphie normale .

⁽³⁾ *Wört.*, I, p. 347 (13), qui renvoie à Siut, I, 292. Pour un autre exemple du même mot déterminé par  cf. DE ROUGÉ, *Insc. hiér.*, 162.

⁽⁴⁾ Le mot *wh;t* « Oasis » dérive d'ailleurs de ce mot. Cf. SETHE, *Z.Ä.S.*, 56 (1920), p. 45-46.

⁽⁵⁾ Cf. LITTRÉ : « Espace au fond duquel coule un fleuve... plaine entourée de montagnes,

de collines » (Littré renvoie à Voltaire).

⁽⁶⁾ Cf. notamment  écrit pour  (*Wört.*, I, 384) et  pour *wd*; dans la formule si fréquente : .

⁽⁷⁾ Cf. LACAU, *Rec. Trav.*, 25, 1903, p. 145 et suiv. Lacau cite des exemples de  pour  de  pour  etc.

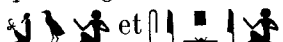
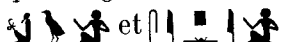
⁽⁸⁾ Cf. ci-dessus, n. 2.

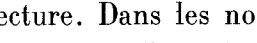
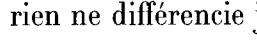
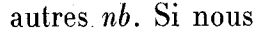
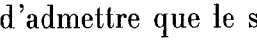
⁽⁹⁾ DE BUCK, *Coffins Texts*, II, p. 390 a.

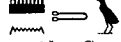
⁽¹⁰⁾ DE BUCK, *ibid.*, var. *B H 1 Ox*.

⁽¹¹⁾ Cf. LEFEBVRE, *Gram. Égypt. class.*, p. 17, § 23.

⁽¹²⁾ Cf. notamment les orthographes III, III bis, IV et IV bis, ci-dessus. Même si cet élément doit être compris comme un *nisé* (cf. ci-dessous, § 4) le *y* n'étant jamais écrit, nous préférons nous en tenir à la lecture h;w d'ailleurs régulière (cf. LEFEBVRE, *l. c.*, § 176).

vraisemblablement d'un développement d'écriture d'un type similaire à celui qu'a signalé M. Grdseloff ⁽¹⁾. Cet auteur fait remarquer que les substantifs  et  ont donné naissance au Nouvel Empire aux formes  et  sans changer de sens. La graphie  (cf. orth. III et VI), ne se rencontre qu'à l'époque grecque; elle est, comme Max Müller l'a montré, le résultat de la lecture *nbwy* du second élément sous les souverains grecs ⁽²⁾. Il n'y a donc pas lieu de tenir compte des variantes *h;wttyw* et *h;wy* : la première partie de l'expression doit se lire simplement *h;w*.

Le deuxième élément  a été compris par les premiers égyptologues comme le pluriel de l'adjectif *nb* « tout, tous » ⁽³⁾. Après que Lepsius ⁽⁴⁾ et Sethe ⁽⁵⁾ eurent démontré qu'il fallait lire *nbwt* avec un *t* et non *nbw*, et que par conséquent, ce ne pouvait être l'adjectif *nb* qui, qualifiant un masculin pluriel, aurait été lui-même au masculin pluriel, diverses hypothèses furent émises pour expliquer le mot. On a proposé d'y voir le mot  qui aurait été lui-même une variante de l'écriture  ⁽⁶⁾ : « confins, extrémités ». De son côté, Lieblein avait proposé d'y voir le signe  *hb* ⁽⁷⁾. Mais, parmi les 160 exemples que nous avons pu réunir, aucun, même à l'époque grecque, ne justifie l'une ou l'autre lecture. Dans les nombreuses variantes de la phrase     ⁽⁸⁾, rien ne différencie jamais la graphie du groupe  du mot Haou-nebout, des autres *nb*. Si nous voulons éviter la lecture  = *nb* force nous serait donc d'admettre que le signe  pourrait avoir une autre lecture non

⁽¹⁾ Cf. *Ann. Serv.*, XLIII (1943), p. 360. Cf. de même le mot  qui est écrit  sur la stèle C. 1 du Louvre (cf. GAUTHIER, *Dict. Noms géogr.*, t. III, p. 44).

⁽²⁾ Cf. MAX MÜLLER, *Asien u. Europa*, p. 26.

⁽³⁾ Cf. par exemple CHABAS, *Voyage d'un Égyptien*, p. 359.

⁽⁴⁾ *Monatsberichte d. Berl. Akad. d. Wissens.*, 1855, p. 497 et suiv.

⁽⁵⁾ *Untersuchungen*, III, p. 133, n. 7.

⁽⁶⁾ Cf. M. MÜLLER, *l. c.*, p. 31, n. 1 et GAUTHIER, *Dict. Noms géogr.*, II, p. 145-146.

⁽⁷⁾ Cf. LIEBLEIN, *Rec. Trav.*, 16, 1894, p. 133.

⁽⁸⁾ Cf. par exemple, NAVILLE, *Deir el-Bahari*,

V, pl. CXXV; *ibid.*, III, pl. LXXXV, etc.; de même dans la phrase  cf. par exemple, NAVILLE, *l. c.*, II, pl. LV; *Acta Orientalia* (Leyde), VIII, 1930, p. 134; *Ann. Serv.*, XIV, 1914, p. 42; et très nombreux exemples inédits (cf. ci-dessous, § 5). A Medinet Habu, sur la façade ouest de la porte fortifiée les signes  de l'expression *h;w-nbwt*, portent encore des traces de peinture verte, il s'agit donc bien de corbeilles (qui sont peintes en vert, le  aussi bien que le ) et non du  vase d'albâtre qui est peint en gris jaune, cf. GRIFFITH, *Hieroglyphs*, pl. III, 22; VII, 92; IX, 178.

attestée jusqu'à présent. Nous avons indiqué plus haut que le mot *h;wt* aurait pu s'écrire *. Mais le déterminatif  qui, à l'extrême rigueur, aurait pu être employé comme signe-mot, n'est pas le seul qui soit utilisé pour déterminer le mot *h;wt*, et on trouve aussi les formes  et , or, aucune orthographe de l'expression Haou-Nebout ne donne de variantes de formes qui pourrait justifier la lecture *wh;t*. Nous devons donc revenir à la lecture *nb(w)t*. Celle-ci est d'ailleurs assurée par un exemple du mot *nbwt*, employé seul sans l'élément *h;*. Nous voyons en effet que ce mot écrit    a pour variante dans le même texte                             

Ainsi, le deuxième élément doit bien se lire *nbtw*, et comme les Égyptiens eux-mêmes ont compris le mot $\text{𓏏} \equiv$ comme une expression composée, nous devons donc lire l'ensemble Haou-Nebout et transcrire *h;w-nbtw*.

§ 4. — *Sens de l'expression.*

Il est indiscutable que l'expression Haou-nebout a servi à désigner les Grecs à Basse Époque. Les décrets bilingues de Canope et de Rosette suffisent à le prouver puisqu'ils rendent l'expression grecque : *ieroīs γράμμασιν ελληνικοῖς* par  ⁽³⁾. C'est de cet emploi tardif que, passant du connu à l'inconnu, beaucoup d'auteurs ont cru pouvoir déduire la signification du mot : « Peuples ou Îles de la mer Égée. » Mais il nous paraît dangereux d'admettre sans preuves qu'un mot géographique ait conservé la même signification d'un bout à l'autre de l'histoire égyptienne. On

⁽¹⁾ XI^e dyn. Cf. MASPERO, *Trois années de fouilles* (M. M. A. F. C., t. I), p. 160, l. 391 et 382 du texte. La forme  pour le génitif indirect féminin est rare à cette époque mais non inconnue. Cf. LEFEBVRE, *Gram. Égypt. class.*, p. 80, § 145 (avec exemple tiré de *Siut*, I, 288).

(2) Il est intéressant de voir à cette époque le signe  servir à écrire *nb*. Pour l'équivalence  =  cf. *Wört.*, II, 227 et 232 (ép. gr.). Au Nouvel Empire *nbi* « nager » est écrit  |  cf. *Wört.*, II, 236.

(3) Cf. SETHE, *Urk.*, II, 154 et 197.

sait en effet que les mots de cette espèce ont tendance à changer de sens au cours des âges ⁽¹⁾, et la langue égyptienne a connu elle aussi des mots géographiques au sens variable. C'est ainsi, pour ne prendre qu'un exemple ⁽²⁾, que le  qui ne désigne *stricto sensu* que les pays à l'est du Nil, en arrive dans certains contextes à désigner de façon précise : tantôt le Liban, tantôt le pays de Pount (Somali ?), tantôt le désert arabe ⁽³⁾. On voit par là qu'on ne peut se fonder sur la fixité de sens d'un nom géographique. Il faudrait, pour accepter la permanence du sens de Haou-Nebout depuis la V^e dynastie jusqu'à l'époque grecque, faire la preuve qu'il n'y a pas eu évolution de sens au cours des siècles. En d'autres termes que ce mot a toujours désigné les habitants des Îles de l'Égée dans tous les exemples où il apparaît. Cela est d'autant plus indispensable que si les Égyptiens ont désigné par un même mot Haou-nebout, les Grecs et les Minoens, deux races aussi différentes par les coutumes, l'aspect extérieur, le langage et qui, en fait, n'avaient de commun que l'*habitat*, c'est que le mot Haou-nebout désignait cet habitat et que les Égyptiens pouvaient le situer d'une façon suffisamment exacte pour savoir que les Grecs habitaient les mêmes îles occupées jadis par les Minoens et non d'autres. Or, *aucun* des exemples anciens du mot que nous avons pu réunir, n'entre dans un contexte suffisamment net pour pouvoir affirmer que Haou-Nebout désigne bien les Îles de la mer Égée ⁽⁴⁾ ou leurs habitants. Nous verrons (cf.

⁽¹⁾ Cf. par exemple le mot *Germani* en latin : STÜMPPEL, *Name und Nationalität der Germanen*, *Klio*, Beiheft XXV, 1932, p. 62 et suiv. ; pour les Suèves, cf. FRAHM, *Die Entwicklung des Suebenbegriffs in der antiken Literatur*, *Klio*, XXIII, 1929, p. 210. De même le mot *Poenus*, tiré de *Φοινῖξ*, désigne non pas les Phéniciens, mais les Carthaginois (cf. ERNOUT-MEILLET, *Dict. étym. de la langue latine*, p. 747). Et nous ne parlons pas de la langue des poètes. Ainsi, Cicéron emploie régulièrement pour signifier les Indiens de l'Inde le mot *Indi* qui sert à Ovide (*Fastes*, 3, 720) pour désigner les Arabes, et à Virgile (*Géorgiques*, 4, 293) pour les Éthiopiens.

⁽²⁾ Cet exemple pourrait être multiplié : ainsi   *w3d-wr* a sans doute désigné

d'abord la mer en général, puis la mer Rouge, enfin la Méditerranée (SETHE, *Übersetz. u. Komment. z. d. altägypt. Pyramidentexte*, III, p. 167) ; par un phénomène inverse le mot   *fnhw* qui désignait peut-être primitivement les « charpentiers » de Syrie et du Liban, s'applique ensuite d'une façon vague aux peuples du nord-est de l'Égypte (cf. SETHE, *M. V. A. G.*, XXI, 1916, *Mél. Hommel*, p. 305-332).

⁽³⁾ Cf. Ch. KUENTZ, *B. I. F. A. O.*, t. XVII, 1920, p. 178 et suiv.

⁽⁴⁾ Grapow lui-même, qui accepte la traduction « habitants de l'archipel grec », admet que : « Die Bedeutung des Ausdrucks (*h3wnbwt*) ist nicht sicher bekannt », cf. dans BOSSERT, *Alt Kreta*, 1937, p. 50.

ci-dessous, § 5) que le mot est toujours employé dans des textes très généraux, parfois mythiques, et jamais dans un contexte précis traitant de rapports bons ou mauvais, entre l'Égypte et les peuples qui l'entouraient⁽¹⁾.

Devant le vague des textes égyptiens qui emploient l'expression Haou-nebout, force nous est donc, pour en déterminer le sens exact, de chercher d'abord ce sens dans l'analyse philologique de l'expression elle-même et des éléments qui la composent.

Nous venons de voir aux paragraphes 2 et 3, que  , malgré son apparence simple, est une expression composée de deux éléments l'un se lisant *h;w*, masculin pluriel, l'autre *nbwt*, sans doute féminin pluriel. Le fait même que Haou-Nebout soit une expression composée et qu'elle ait été considérée comme telle par les Égyptiens (cf. ci-dessus, p. 132) indique qu'elle doit avoir un sens. En effet les autres expressions composées géographiques se traduisent : ainsi les    « Ceux qui sont sur le sable » = les Bédouins ;   « Les Iountiou (race humaine) d'Asie » etc. Les premiers égyptologues ont traduit Haou-Nebout les uns par : « Tous les Septentrionaux », voyant dans le  le signe qui désignait le Nord par opposition à  ou  qui représentait le Sud, et dans  le pluriel de l'adjectif *nb* « tous » ; les autres, tout en gardant la lecture *nbw* « tous », préféraient voir dans le  un adjectif-*nisbé*, tiré de la préposition « derrière » et ils traduisaient : « Tous ceux qui sont derrière » cette périphrase aurait désigné : « Tous ceux qui sont au Nord »⁽²⁾, puisque les Égyptiens s'orientaient face au Sud et que, par conséquent les peuples du Nord se trouvaient derrière eux. Ces explications sont, l'une et l'autre, impossibles. Tout d'abord, nous l'avons vu, l'élément  comporte un *t* soit élément du radical⁽³⁾ soit désinence du féminin, il ne peut donc pas qualifier un mot masculin et ce n'est, donc, certainement pas ici un adjectif.

⁽¹⁾ C'est ainsi que le mot Haou-Nebout n'est pas employé dans les textes de proscriptions qui cherchent cependant à énumérer tous les ennemis possibles du Pharaon. Cf. K. SETHE, *Die Ächtung feindlicher Fürsten, Völker u. Dinge auf altägyptischen Tongefässcherben d. Mittleren Reiches* (Abhandl. Preuss. Akad. d. Wiss., 1926, Phil.-Hist. Klasse, Nr. 5). On y trouve pourtant des 9 arcs : *Mntyw-m-Stt*, *Tḥnw*,

'Iwntyw-m-t;-Sti et le *Šwtw*, qu'il faut peut-être rapprocher du neuvième arc *Pḏtyw-Šwt* (cf. l. c., p. 25 et 46). De même POSENER, *Princes et Pays d'Asie et de Nubie*, 1940, p. 25.

⁽²⁾ Cf. CHABAS, *Voyage d'un Égyptien*, p. 359 ; récemment encore Moret acceptait cette étymologie (cf. *Hist. Orient*, p. 459, n. 93).

⁽³⁾ Cf. LEFEBVRE, *Gramm. Égypt. class.*, § 115 b, p. 68.

Ensuite Sethe ⁽¹⁾ a montré que le signe  employé pour désigner le Nord, doit se lire *mh₃w* et non *h₃*. Or, nous avons vu que le signe , dans l'expression , ne pouvait se lire que *h₃w* (cf. orth. II, II *bis*, IV, IV *bis*, V et VI), il faut donc rejeter l'identification de notre  avec la plante du Nord.

Les explications :  = Nord, et  = « Tous » étant rejetées il faut revenir, en la modifiant, à l'interprétation d'un adjectif-*nisbé* masculin pluriel, suivi, non pas d'un adjectif pluriel, mais d'un substantif. Des écritures comme  et                                               

⁽¹⁾ SETHE, *Die Namen von Ober-und Unter-ägypten*, Z. Ä. S., 44, 1907, p. 1-29.

(22) L'emploi d'adjectifs-*nisbés* dans les ethniques est régulier. C'est ainsi que l'on trouve :     « Ceux qui sont sur le sable » = Bédouins syro-arabes du Sinaï, Gauthier (*Dict. Noms géogr.*, IV, p. 35) donne comme variantes orthographiques de l'élément *hryw* :  ,  ,  et   . Comme autres adjectifs-*nisbés* employés ethniquement citons encore les    « Ceux qui sont en Asie = les Asiatiques » (*Urk.*, IV, 615) et les      (*Urk.*, IV, 613, 616) sur lesquels nous reviendrons.

(3) Cf. *Wört.*, III, p. 8, qui donne pour

variantes orthographiques : ,  ,  ,   ,      . Pour un adjectif-*nisé* tiré de cette préposition et pris substantivement cf. l'exemple cité par LEFEBVRE, *Gram. de l'Égypt. class.*, p. 98, § 184 «    = Un (homme) qui est dans l'entourage de son maître » (Caire, 20538, I c, 9).

⁽⁴⁾ *P. S. B. A.*, XXV, p. 334 et suiv.

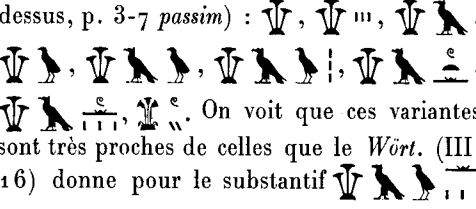
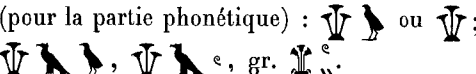
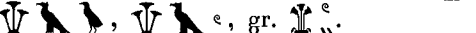
⁽⁵⁾ Bien qu'ils ne précisent pas que ce mot soit le *nishé* de *h*; ils le classent juste après la préposition et lui donnent pour sens : « befindlich um ».

⁽⁶⁾ Cf. *Pyr.*, § 276 b, 295 c; *Rec. Trav.*, 16, p. 131, l. 21, etc.

sont autour des Nebout»⁽¹⁾. Les seuls points gênants sont : 1° que, parmi tous les exemples de l'expression que nous avons réunie, aucun n'écrit jamais le déterminatif  de la préposition dont dérive le *nishé*; 2° qu'à la XIX^e dynastie les scribes n'ont manifestement pas compris l'élément *h:w* comme un *adjectif-nishé* mais l'ont rattaché au mot  « accroissement »⁽²⁾. Pour l'absence du déterminatif  dans le *nishé* tiré de la préposition nous remarquons qu'à haute époque dans les exemples certains de ce *nishé* la tête n'est jamais écrite⁽³⁾, or notre expression remonte certainement à une date très ancienne, cela expliquerait la graphie archaïque qui se serait maintenue par tradition. Le fait que les scribes de la XIX^e dynastie n'aient pas vu dans *h:w* un *nishé*, tient sans doute simplement à ce qu'ils ne comprenaient plus l'ensemble de l'expression, soit parce que la population ainsi désignée au début de l'Ancien Empire ait depuis longtemps disparue, soit que le sens de *h:w* : « autour de, auprès de » n'ait été connu qu'à l'Ancien Empire⁽⁴⁾. Cette dernière explication bien qu'elle soit appuyée par l'autorité du *Wört.*, nous paraît douteuse, à notre avis le *nishé h:w*, s'est perpétué jusqu'en copte où nous le retrouvons sous la forme *ⲁⲟⲩⲟ-ⲉ* avec le sens « au delà, près de »⁽⁵⁾, c'est ce mot qui, croyons-nous, est employé avec un sens locatif dans une stèle de la XIII^e dynastie, où l'on déclare :

 ⁽⁶⁾

⁽¹⁾ Il conviendrait de savoir si à haute époque l'adjectif-*nishé* n'a pas un sens passif, on pourrait dans ce cas comprendre : « Ceux autour de qui sont les Nebout ». Cf. ERMAN, *Gramm.*³, § 231 b.

⁽²⁾ Les variantes orthographiques de l'élément *h:w*, dans Haou-nebout donnent (cf. ci-dessus, p. 3-7 *passim*) : . On voit que ces variantes sont très proches de celles que le *Wört.* (III, 16) donne pour le substantif  (pour la partie phonétique) :  ;  , gr. .

⁽³⁾ Cf. par exemple : *Pyr.*, § 276 b, 295 c,

490 a, 497 c, 1024 a, 1255 b, 1372 b.

⁽⁴⁾ Comme semble l'indiquer le *Wört.*, III, 10 qui indique : « in alter Sprache ».

⁽⁵⁾ Cf. CRUM, *Dict.*, p. 735 qui traduit « beyond » et renvoie à un exemple de son édition : *Catal. Coptic Manusc. in the Rylands Libr.*, 94, p. 48 où il traduit le mot par : « near by ».

⁽⁶⁾ Cf. RANDALL-MAC IVER, *El-Amrah-Abydos*, pl. XXIX, l. 7-8 et p. 93 (cité par GARDINER, *Egypt. Gram.*, p. 254, ex. 6). Il s'agit bien d'un locatif comme le montre le membre de phrase qui s'oppose à la phrase que nous avons citée :  GRIFFITH, *l. c.*, traduit : « Whosoever shall be found within these stelae... »

que Griffith traduit : « Quant à tout endroit au delà (beyond) de cet emplacement consacré (il sera légal d'y être enterré). » Les scribes de l'époque ptolémaïque y ont vu, eux aussi, un locatif et l'expression qu'ils ont interprétée comme :  ⁽¹⁾ désignait sans aucun doute à leurs yeux : « Ceux qui sont autour (dans l'entourage) des Deux Maîtres (Horus et Seth, image pour désigner le roi de l'Égypte du Nord et du Sud) » c'est-à-dire par périphrase les Grecs qui accompagnaient les premiers rois Lagides ⁽²⁾, et, par extension, les Grecs en général ⁽³⁾.

Le sens « Ceux qui sont autour (ou au delà) » ainsi établi, on voit combien il est difficile de justifier par cette traduction le sens d'Égéens qu'on a voulu prêter à l'expression Haounebout. En effet, si les Nebout désignent les îles de la mer Égée, comme le veut Sethe et comme l'admettent Erman et Grapow, les hommes qui entourent ces îles, ou habitent au delà, ne pourraient être que les habitants de la Grèce continentale. Notre expression, attestée dès l'Ancien Empire, est certainement antérieure à cette date (cf. ci-dessous, § 5), il faudrait donc admettre qu'à l'aurore de l'histoire, les Égyptiens aient connu les populations du continent européen avant d'entrer en contact avec les habitants de l'archipel grec, ce qui paraît difficilement défendable. Par contre, l'emploi de l'adjectif-nisbé *h:w* pour désigner « Ceux qui sont autour (ou au delà) » reste explicable si le mot *nbwt* désigne non pas des îles, mais une autre forme du relief terrestre dont les entourages soient susceptibles d'être habités par l'homme. Tout repose donc en définitive sur l'interprétation du mot *nbwt*.

L'existence d'un substantif  *nbwt* est prouvée dès les *Textes des Pyramides* ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ *Urk.*, II, 14 et 15.

⁽²⁾ L'expression est attestée dès le début de la conquête grecque. Cf. la stèle de Naples (*B. I. F. A. O.*, XXX, p. 381), l. 10 du texte ; de même dans la stèle du Satrape (cf. ci-dessus, n. 1).

⁽³⁾ Max Müller (*Asien und Europa*, p. 25-26) bien qu'il s'en soit tenu à l'interprétation traditionnelle « Ceux qui sont derrière les deux maîtres (c'est-à-dire l'Égypte) » a entrevu l'explication et c'est à tort que Bilabel (*Gesch.*

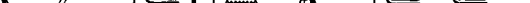
Vorderasiens u. Ägyptens, p. 395) a retenu la traduction : « Die hinter den Herrn befindlich sind » au lieu de la proposition que Müller avait faite : « Begleiter des 2 Herren, Horus und Seth » cf. *l. c.*, p. 26.

⁽⁴⁾ C'est une erreur de voir dans les § 629 b, 847 c et 1631 a, des exemples de l'expression complète Haou-Nebout. K. Sethe (*Altägypt. Pyramidentexte — Uebers. u. Komment.*, III, p. 168) a montré qu'il faut comprendre *phr h: Nbwt* et non **phr H:w-Nbwt*.

L'orthographe en varie assez peu ; on remarque : A. ⁽¹⁾ ; B. ⁽²⁾ (var.  et ⁽³⁾) ; on trouve aussi, mais rarement, des orthographes avec déterminatifs : C. ⁽⁴⁾ ; ⁽⁵⁾ et ⁽⁶⁾. Au moins une fois le mot est écrit phonétiquement : ⁽⁷⁾ ce qui, comme nous l'avons vu, établit avec certitude la lecture *nbwt*. Enfin le mot est parfois employé comme ethnique pour désigner les gens des Nebout comme en témoigne la graphie ⁽⁸⁾ et ⁽⁹⁾.

Dans le cas qui nous occupe il est important de fixer, même approximativement, la date d'apparition du mot, puisque cette date peut fournir ensuite des renseignements d'ordre historique général sur l'origine des rapports entre deux pays. Le substantif *Nbwt* existe dans les *Textes des Pyramides*, or le problème de datation se pose d'une façon toute spéciale quand il s'agit de textes de ce genre. On considère généralement les *Textes des Pyramides* comme une compilation de textes d'âges différents parfois très anciens ⁽¹⁰⁾. Il faut donc essayer de préciser si les paragraphes où le mot *nebout* est employé appartiennent à un fonds ancien, ou si, au contraire, ils datent de la dernière rédaction, de peu antérieure à la V^e dynastie.

Sethe remarque⁽¹¹⁾, sans préciser davantage, que dans le paragraphe 629 b des *Textes des Pyramides* le passage :

A. 

« Vois tu es circulaire et rond comme le cercle qui tourne autour des Nebout. »

⁽¹⁾ Ancien Empire : *Pyr.*, § 629 b, 847 c (*id.*, JÉQUIER, *Les pyramides des reines Neit et Apouit*, pl. XIII, l. 368 et pl. XV (l. 412); *Pyr.*, § 1631 a; JÉQUIER, *La Pyramide d'Oudjebten*, pl. XI, frag^t 50; LEPSIUS, *Denk.*, II, pl. 99 a col. 7; Moyen Empire : *Ann. du Serv.*, XXXIX, 1939, p. 189 (l. 8 du texte); Nouvel Empire : *Urk.*, IV, 270 (l. 10 du texte); *ibid.*, 346; *ibid.*, 613, 616; BISSING, *Fayencegefässe*, p. 80-81, n° 3965; NAVILLE, *Todtenbuch*, chap. 110, var. Aa.

(²) *Pyr.*, § 629 b (var. N.); JÉQUIER, *Pyr. des reines Neit et Apout*, pl. XVI, l. 430.

⁽³⁾ BUCHER, *Les textes des tombes de Thoutmosis III et d'Aménophis II* (Mém. I. F. A. O., t. LX, p. 39); NAVILLE, chap. 110, *Todtenbuch*, var. Pb.

Bulletin, t. XLVI.

⁽⁴⁾ *Pyrr.*, § 847 c (var. N. 98), le mot pourrait d'ailleurs se lire les Nebout du ciel (cf. ci-dessous, p. 148).

(⁵) *Pyr.*, § 1631 a (var. N.); JÉQUIER, *Pyr. reines Neit et Apouit*, pl. XXV, l. 672.

(⁶) MASPERO, *Trois années de fouilles*, p. 160, l. 391.

(7) *Id.*, *ibid.*, l. 381.

(⁸) DE BUCK, *Coffin Texts*, II, 160 c.

⁽⁹⁾ Ostrakon, *I. F. A. O.*, 2084, *inédit* (cf. ci-dessous, p. 150, n. 1).

⁽¹⁰⁾ SETHE, *Urgeschichte u. alt. Relig. d. Ägypt.*, 1930, p. 87, § 104 et p. 109, § 131.

⁽¹¹⁾ Cf. Sethe (*Altägypt. Pyramidentexte*), *Übersetz. u. Kommentar*, t. III, p. 167.

ainsi que les deux phrases similaires qui l'encadrent ont été interpolés et doivent provenir d'une autre source. Or, l'ensemble du texte (Spruch 366) qui groupe les paragraphes 628 et 629 est manifestement osirien ⁽¹⁾. Notre phrase, qui lui est étrangère, peut donc provenir, soit d'un texte interpolé par les compilateurs héliopolitains et contemporain de la IV^e dynastie, soit d'un autre texte osirien, soit enfin d'un texte plus ancien encore comme cela arrive parfois aux *Textes des Pyramides* ⁽²⁾. Notre interpolation n'est en fait, aussi bien dans le paragraphe 629 que dans les paragraphes 847 et 1631 ⁽³⁾, qu'un jeu de mot sur les termes —]  «être rond», —]  «le cercle» ⁽⁴⁾ et  ou  ⁽⁵⁾ «entourer, tourner autour». Les deux premiers ne se retrouvent pas ailleurs aux *Pyramides*, mais l'idée qu'ils impliquent, avec le troisième, idée de «cercle», de «circuler», «tourner autour comme un cercle» se retrouve aux *Pyramides* même dans des textes d'inspiration solaire. C'est ainsi que le paragraphe 1204 b dit :   (P.)    «Pepi conduit les circuits de Rē» et le paragraphe 130 d précise : —]  (O.)   ⁽⁶⁾ «Ounas parcourt (en tournant) le ciel comme Rē». Il est donc possible que nous soyons en présence d'une image d'origine solaire qui équivaldrait à assimiler le roi mort au dieu Rē. Cette image aurait été composée soit pendant la IV^e-V^e dynastie, soit durant la période héliopolitaine préhistorique ⁽⁷⁾. Mais il n'y a pas que les textes solaires qui emploient cette image; des textes qui paraissent encore plus anciens le font également, au point que l'on peut se demander s'ils ne sont pas la source commune à notre interpolation et aux textes solaires que nous venons de citer. C'est ainsi, pour ne donner qu'un exemple, que le paragraphe 406 c écrit :

 —                     

« Il a parcouru les deux ciels tout entiers, il a tourné autour des deux pays. »

⁽¹⁾ Cf. *Pyr.*, § 628 a :                    

Seth⁽¹⁾ estime que ce passage doit remonter à la période hiéaconpolitaine prédynastique, ou au tout début de l'époque historique. C'est, semble-t-il, à une période au moins aussi ancienne que remontent les textes des paragraphes 1735 c, 1928 b et 2099 a qui disent du roi :



«Tu parcoures (en tournant comme un cercle) les places d'Horus, tu parcoures les places de Seth»,

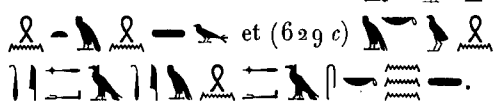
comme semble l'indiquer le parallélisme entre Horus et Seth.

En résumé, l'interpolation que nous venons d'analyser peut remonter soit à la IV^e-V^e dynastie, soit, plus vraisemblablement, aux toutes premières dynasties, et peut-être même à l'époque prédynastique⁽²⁾; elle montre qu'un substantif *nebout* a existé à très haute époque, il reste à en déterminer le sens.

Les versions les plus anciennes des *Textes des Pyramides* celles d'Ounas et de Téli écrivent le mot sans déterminatif ni complément phonétique, mais, la version de Pépi II écrit tantôt (629 b); tantôt (847 c); et tantôt (§ 1631 a). Le *t* de cette dernière version, bien que plus tardif, n'est certainement pas fautif comme nous l'avons vu (cf. ci-dessus § 2, p. 132, 3^o b et suiv.). Il faut également accepter tels quels les deux déterminatifs et de la leçon de Pépi II, puisqu'il ne peut s'agir d'une confusion, même de deux signes hiératiques⁽³⁾. Quelques auteurs considérant le mot comme distinct du groupe de l'expression Haou-Nebout y ont vu le mot *phww* « Marais, confins marécageux »⁽⁴⁾, mais, comme pour le mot Haou-Nebout lui-même, aucune variante orthographique ne justifie cette interprétation (cf. ci-dessus, p. 134) et la graphie la contredit formellement.

⁽¹⁾ SETHE, *Übersetz. u. Komment.*, t. II, p. 141.

⁽²⁾ C'est à cette conclusion que semble conduire également l'analyse des autres interpolations du même texte (629 b) :



⁽³⁾ Cf. MÖLLER, *Hieratische Palaeographie*, t. I, n^o 300 et 330. Les deux signes sont très

différents. Pour qu'il y ait eu confusion, il faudrait d'ailleurs admettre que le texte se transmettait par copies hiératiques.

⁽⁴⁾ Cf. HALL, *Oldest Civilisation of Greece*, p. 15; de même BREASTED, *Anc. Records*, t. II, § 657, p. 264 et, en général, PATON, *Egyptian records of travels*, IV, p. 11-16, n^o 214. Pour la lecture du mot cf. GARDINER, *Egypt. Gramm.*, *Sign-List*, N-41, note 7, p. 480 (Max Müller lit encore *hn*).

Après Golénischeff⁽¹⁾ et Max Müller⁽²⁾, Sethe⁽³⁾ a vu dans le mot *nbwt* un substantif dérivé du verbe  *nbi* « nager », désignant par périphrase des îles puisque celles-ci semblent nager sur l'eau. Cette interprétation séduisante a le défaut d'être manifestement tirée de notre texte lui-même. En effet, d'après les phrases qui précèdent et qui suivent et qui toutes font allusion à l'eau⁽⁴⁾, le mot *dbn* doit désigner un cercle liquide et les *nbwt* qu'il entoure pourraient donc être des îles⁽⁵⁾, d'où la traduction de Sethe. Celui-ci n'indique pas quelle forme grammaticale représenterait le mot *nbwt* dérivé de la racine *nbi* « nager » ; mais ce ne pourrait être qu'un participe perfectif actif substantivé⁽⁶⁾ « Celles qui nagent » ou mieux, « Ce qui nage ». Mais diverses objections se heurtent à cette explication : 1° Le verbe *nbi* est avant tout un verbe de mouvement⁽⁷⁾ et surtout à haute époque comme le montrent les exemples des *Textes des Pyramides*⁽⁸⁾ ; par conséquent l'image serait particulièrement mal choisie pour quelque chose d'aussi immobile qu'une île ; 2° Des écritures telles que : ,  (cf. ci-dessous, p. 132) indique que *nbwt* est considéré comme un signe-mot, or, nous ne croyons pas qu'à si haute époque un signe-mot ait pu être employé pour écrire un substantif dérivé

⁽¹⁾ Cf. GAUTHIER, *Dict. des Noms géogr.*, VI, p. 146.

⁽²⁾ Cf. MAX MÜLLER, *Asien u. Europa*, p. 31, n. 1.

⁽³⁾ Cf. SETHE, *Übersetz. u. Komment.*, t. III, p. 168.

⁽⁴⁾ Ce sont des jeux de mots sur les noms  « Lacs amers » ;  « mer » ;  « l'océan (qui entourait le monde) » ;  mot de sens incertain (cf. GAUTHIER, *Dict. Noms géogr.*, I, p. 217), mais que le déterminatif  apparente nettement aux mots précédents.

⁽⁵⁾ Breasted, Hall, Budge (cf. ci-dessus, p. 143 note 4) ne l'admettent pas et traduisent  par « marais », sans d'ailleurs indiquer de transcription, ni de justification à leur traduction. Nous verrons qu'en faire des îles n'est pas la seule possibilité.

⁽⁶⁾ Cf. GARDINER, *Egypt. Gramm.*, § 359 et

surtout LEFEBVRE, *Gramm. de l'Égypt. class.*, § 427, p. 212, qui indique : « Les idées neutres sont souvent exprimées par un participe féminin auquel on peut ajouter le déterminatif du pluriel ...  « ce qui entre ». — Dans ce cas les *nbwt* seraient « ce qui nage ».

⁽⁷⁾ Bien qu'en copte le mot *nnhgc*, *nire* (cf. CRUM, *Dict.*, p. 222) qui garde le sens de « nager » ait pris aussi celui de « flotter ».

⁽⁸⁾ Cf. § 1188 d-e : (N.)   le parallèle *nbi-nf... spr-nf* est éloquent ; de même le paragraphe 588 a :   (allusion à la nage de Seth sous Osiris. Seth joue le rôle d'un bateau, cf. SETHE, *Übersetz. u. Komm.*, t. III, p. 97), avec de nouveau le parallèle *nbi-f... wtz-f*.

d'une racine n'ayant rien de commun avec l'objet figuré⁽¹⁾. Il faut donc admettre que le mot *nbwt* désigne bien les « corbeilles » et qu'à l'époque ou fut composé le passage des *Textes des Pyramides* qui nous occupe, ces « corbeilles »⁽²⁾ désignaient une forme géographique susceptible d'être entourée ou environnée par l'eau de l'océan universel.

Où pouvaient être situées ces « *nebout* » ? Sethe, après avoir traduit littéralement « cercle qui tourne autour des îles flottantes », ajoute, entre parenthèses « c'est-à-dire la mer Égée »⁽³⁾, mais rien dans le texte ne justifie cette glose. Pourquoi ces *nebout* que l'on ne connaît pas par ailleurs dans les *Textes des Pyramides* seraient-elles précisément les îles Égéennes plutôt que des îles de la mer Rouge, ou que des îles mythiques ? La variante orthographique de Pépi II donne ici une indication précieuse. Le mot y est déterminé par le signe du ciel —, peut-être même faut-il comprendre les « Nebout du ciel » (cf. ci-dessous, p. 148), par conséquent les compilateurs de la V^e-VI^e dynastie ont associé le mot  à une idée céleste, or, c'est à une idée analogue que s'associent les autres mots constituant le paragraphe 629 b ; —]  et , ainsi —]   « parcourir (en tournant) le ciel » est une expression fréquente aux *Pyramides*⁽⁴⁾, de même  s'emploie pour désigner le circuit céleste du soleil⁽⁵⁾. Cette idée céleste, d'ailleurs, n'est pas incompatible avec une idée d'eau ; on sait que les Égyptiens faisaient circuler la barque céleste de Re sur

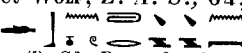
⁽¹⁾ Il faut remarquer que le verbe *nbi* ne s'écrit jamais avec le signe *nb* tout seul, non seulement à haute époque mais même à l'époque grecque (cf. *Wört.*, II, p. 236 et exemples des *Belegstellen*).

⁽²⁾ Le vocabulaire géographique emprunte volontiers ses images au langage de tous les jours, c'est ainsi qu'en français nous parlons d'« anse », de « barre », de « ballon », de « banc », de « bras », de « bouche », de « chaîne », de « cirque », de « crête », de « gorges », de « goulet », de « lit », de « plateau », de « portes », etc., qui, comme on peut s'en assurer en parcourant le Littré, sont tous attestés avec un sens géographique en français littéraire. Les expressions locales sont encore plus riches en

termes de ce genre : les montagnards parlent couramment d'« aiguilles », de « cheminées », de « cuvettes », etc. Le langage scientifique même a adopté des termes similaires et les géographes parlent de « verrou glaciaire », de « cordon littoral » et du « couloir rhodanien » par exemple. Nous assistons de nos jours encore à des créations de mots de même espèce. Quel est l'automobiliste qui n'a pas parlé de tournant « en épingle à cheveux » ?

⁽³⁾ SETHE, *Übersetz. u. Komment.*, t. III, p. 168.

⁽⁴⁾ Cf. *Pyr.*, § 130 d, 406 c, 1019 b, 1094 c, et WOLF, *Z. Ä. S.*, 64, 1929, p. 24, l. 47 :



⁽⁵⁾ Cf. *Pyr.*, § 732 a, 1204 b, etc.

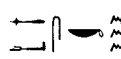
un fleuve ⁽¹⁾ et que ce fleuve se situait à proximité immédiate de l'océan mythique qui entourait le monde tel que le concevaient les Égyptiens ⁽²⁾. Or, la phrase qui précède celle que nous étudions, dans ce même paragraphe 629 des *Pyramides*, parle du  — , ce mot désigne l'océan mythique ⁽³⁾. De même, le     — qui fait suite à notre passage ne semble pas avoir de sens géographique précis, et on doit se demander si le déterminatif — est ici non pas une île ⁽⁴⁾, mais l'ovale qui détermine les idées d'entourer ⁽⁵⁾ ce qui l'apparenterait nettement au mot  « circuit » et expliquerait pourquoi il est mis en parallèle à d'autres mots signifiant « entourer », « tourner autour ».

Ainsi des trois phrases qui composent le paragraphe 629, deux, celles qui emploient les expressions  —  et —                           

à première vue, si on voit dans ce signe la représentation de l'île, semble faire du mot *Nebout* un nom terrestre, mais est-ce bien le signe de l'île? M. Kuentz⁽¹⁾ a fait remarquer avec quelle facilité, même à haute époque, le signe , l'ovale⁽²⁾ était confondu avec l'île , ou même avec la terre . Or, le paragraphe 1631 emploie justement, comme verbe principal de la proposition où apparaît *nbwt*, le mot  « entourer » qui est habituellement déterminé par l'ovale :

B. 

« Tu entoures toutes choses en ton nom de cercle qui tourne autour des *Nebout*. Tu es grand en ton nom de Aasekmou. »

Enfin, dans cette même phrase  est déterminé par le même signe, qui, nous l'avons montré, est certainement l'ovale⁽³⁾. Il y a donc les plus fortes chances pour que le mot *nbwt* dans ce cas ait été déterminé par l'ovale parce que l'ensemble du texte était un jeu de mot sur le verbe « entourer », « tourner autour » et que le signe  répondait parfaitement à ces idées. D'ailleurs l'hésitation même du lapicide entre les signes  (*Pyr.*, § 847) et  (*id.*, § 1631) pour déterminer le même mot dans un texte similaire⁽⁴⁾ semblerait indiquer que ce mot était tombé en désuétude à l'époque où il gravait le texte.

Le mot *nbwt* n'est pas employé seulement dans les *Textes des Pyramides* nous le retrouvons dans les textes des sarcophages :

C. ⁽⁵⁾

« Je ne suis certes pas une amulette-*ouadj* que l'on puisse repousser. Je suis une amulette-*ouadj* qui vient des « Gens des Nebout » (ou du pays des Nebout). »

⁽¹⁾ KUENTZ, *B.I.F.A.O.*, XVII, p. 149, n. 7, et surtout p. 155-156, où il donne toute une liste d'exemples où  est mis pour .

⁽²⁾ GARDINER, *ibid.*, Z-8, p. 522.

⁽³⁾ Cf. ci-dessus, p. 146.

⁽⁴⁾ KUENTZ, *B. I. F. A. O.*, XVII, p. 157, signale une variante similaire pour le mot  qui en *Merenrê*, 375 (= § 999 c) est écrit ; il y voit une erreur du scribe, mais l'exemple de la même variante pour le

mot  ou  rend difficile cette hypothèse. Nous admettrions plus volontiers que les deux déterminatifs devaient avoir un sens idéographique suffisamment proche pour pouvoir interchanger dans certains cas.  dessinait peut-être la bordure extrême du monde, l'endroit où le ciel  prenait appui, d'où la connexion (cf. à ce sujet, l'image : .

⁽⁵⁾ DE BUCK, *Coffin Texts*, II, 160 b-c.

Comme on le voit le texte ne donne pas de précisions sur la localisation des Nebout. Tout au plus pourrait-on dire que de cette région, ou par l'intermédiaire des gens qui l'habitaient, provenait le matériel dont était faite l'amulette-ouadj⁽¹⁾. Notre texte, il est vrai, ne précise pas la nature de ce matériel⁽²⁾ mais par le *Livre des Morts*⁽³⁾ nous savons que l'amulette-ouadj devait être faite de  qui est le feldspath bleu. Cette pierre a été trouvée dans le désert est au Gebel Mégif sans que l'on puisse savoir avec certitude si les pierres anciennes de cette matière provenaient bien de cet endroit⁽⁴⁾. On peut d'ailleurs toujours se demander si cette localisation terrestre est sûre. En effet, un autre texte de la même époque déclare :

D. 
⁽⁵⁾

« Je parcours le doux horizon, je viens, je sors vers la barque qui porte les biens de la Grande Déesse⁽⁶⁾ je suis réuni au Soleil (lit. l'Or⁽⁷⁾) dans les Nebout du ciel (jeu de mot sur *nbw* pour le soleil et *nbwt*). »

Ce texte fait manifestement allusion au voyage du mort dans le ciel en compagnie du dieu Rē, mais ne donne pas de précisions, lui non plus, quant à la nature de ces nebout (sont-ce des îles, des plages?) ni à leur localisation (sont-elles au nord, au sud?). Seule indication : on y accède en barque, elles sont donc liées à l'eau.

⁽¹⁾ Bien que cela même soit hypothétique : la faïence bleue  ne venait pas de Libye malgré la glose égyptienne :  cf. CHASSINAT-PALANQUE, *Fouilles à Assiout*, p. 108.

⁽²⁾ On pourrait également voir dans le  de notre texte le mot :  (*Wört.*, I, 267) « pierre verte » que Sethe (*Übersetz. u. Komment.*, t. II, p. 251) dit provenir du Gebel Zebara dans le désert sud-est, domaine du dieu Soped ; mais le contexte semble indiquer plutôt le sens amulette.

⁽³⁾ Chapitre CLX.

⁽⁴⁾ LUCAS, *Ancient Egyptian Materials and in-*

dustries, édit. 1934, p. 343. Il faut remarquer de plus que cette amulette a un caractère solaire très net. Cf. le chapitre cv du *Livre des Morts* (NAVILLÉ, *Todtenbuch*, var. *Pd*) : .

⁽⁵⁾ MASPERO, *Trois années de fouilles*, p. 160, 1. 390-391 et 381.

⁽⁶⁾ Sans doute la déesse Uræus, cf. SETHE, *Übersetz. u. Komm.*, t. III, p. 275 et NAVILLÉ, *Todtenbuch*, chap. 100 (comparer var. *Pb* à *Aa* et *Lc* par exemple).

⁽⁷⁾ Pour « l'or » comme périphrase pour désigner le Soleil, cf. *Wört.*, II, p. 239, § B-II.

Ce n'est que sous la XII^e dynastie que des textes situent nettement des *nebout* sur terre. Dans un éloge du roi Sésostri I, à la suite d'une série d'épithètes se rapportant au roi, et dans un texte qui cite par ailleurs les Haou-nebout, on lit :



« Ses envoyés sont nombreux dans tous les pays, ses messagers (hérauts) ⁽²⁾ font ce qui lui plaît, son chef d'expédition (?) ⁽³⁾ est dans les *nebout* et les déserts. A lui appartient ce qui est dans le circuit du disque solaire (c'est-à-dire tout ce qui existe). »

Le texte ne nous apprend toujours pas où se trouvent les *nebout*, mais de son caractère général même nous pouvons déduire : 1° que c'est une région imprécise et non pas un pays déterminé (cf. les expressions qui l'encadrent : *t;w nbw; smt; šnnt itn*); 2° une région maritime puisqu'elle est en rapport avec le titre $\dagger \overline{\text{☰}}$ qui est sinon maritime tout au moins lié à des expéditions semi-maritimes; 3° une région à proximité des mines puisque le *'Imy-irty* s'y rend ⁽⁴⁾. A la XII^e dynastie, ces indications sembleraient se rapporter à la presque île du Sinaï et nous verrons qu'en effet le mot Haou-nebout, dans un texte contemporain, est cité dans le récit d'une expédition vers cette région.

Bien que la copie que nous en possédions date du Nouvel Empire, c'est dans un texte remontant à la XII^e dynastie que nous voyons apparaître à

⁽¹⁾ A. ROWE, *Ann. du Serv.*, t. XXXIX, 1939, p. 189. Commentaires de M. DRIOTON, p. 190.

⁽²⁾ Traduction proposée par M. DRIOTON (*l. c.*). Pour *hwttyw* = hérauts, cf. SETHE, *Übersetz. u. Komment.*, t. III, p. 415 (§ 769 a), l'emploi de ce mot qui n'est attesté qu'aux *Pyramides* (§ 769 a, 1539 c, 1675 c, 1861 b) prouve le caractère archaïsant de notre texte.

⁽³⁾ Nous croyons voir ici, d'après le parallèle avec les mots *inw* et *hwttyw*, le vieux titre $\dagger \overline{\text{☰}}$ que l'on retrouve fréquemment aux expéditions du Sinaï et du Ouadi Hammamat, cf. COUYAT-MONTET, *Hammamat*, Textes : 37, 76, 103, 169, 182, au Sinaï cf. SETHE, *Urk.*, I,

113 (avec un *.t* écrit) et 92. Le titre est souvent associé pour le même personnage avec les titres de $\overline{\text{☰}}$ (cf. *Urk.*, I, 92, 113) et de $\overline{\text{☰}}$ (cf. *Hammamat*, 37, 76, 103 et 169) ce qui prouve que c'est un titre en rapport avec une activité maritime; il est encore utilisé au Moyen Empire, cf. LANGE-SHÄFER, *Stèle*, n° 20539, l. 12. Pour l'écriture $\overline{\text{☰}} = \dagger \overline{\text{☰}}$ cf. *Wört.*, I, p. 78 : $\overline{\text{☰}} = \text{inw}$ et $\overline{\text{☰}} = \text{imty}$.

⁽⁴⁾ Cela apparente ce document au *Texte des Sarcophages* sur l'amulette-ouadj « qui provient des Nebout » (cf. ci-dessus, p. 147, ex. C).

nouveau les *Nb(w)tyw* ou « Habitants des Nebout ». Malheureusement la mention qui en est faite vient à la fin d'une lacune :

F.  (1).

« ... la Grande Verte (*c'est-à-dire* la mer) des *Neb(ou)tiou*. »

Il est intéressant de voir les gens des Nebout mis en rapport avec le mot *W3d-wr*, car, une fois de plus, cela associe la racine *nbwt* à une idée maritime. Il est regrettable que le contexte ne permette pas, ici, de déceler si la « Grande Verte » désigne la Méditerranée ou la Mer rouge ⁽²⁾, mais l'emploi du déterminatif  et  indique qu'au moins dans l'esprit de l'écrivain du Nouvel Empire, les *neb(ou)tiou* étaient considérés comme un peuple étranger à l'Égypte.

Les exemples connus du mot au Nouvel Empire ne nous en apprennent pas beaucoup plus, si ce n'est que les *nbwt* semblent avoir tendance à s'éloigner de plus en plus de l'Égypte. C'est ainsi que sous Thoutmosis I, on dit du roi :

G.

« Celui dont la peur occupe la Nubie, et dont la crainte, certes, a tournoyé dans les *nebout*. Celui dont la frayeur occupe les extrémités de la terre, et dont, certes, les victoires ont atteint le commencement même de la terre. »

Les deux phrases sont manifestement liées et la seconde est le commentaire de la première comme en témoignent les deux  et le fait que  et  sont presque synonymes ⁽⁴⁾, on peut donc en déduire que  et  sont également apparentés, et, dans ce cas les nebout doivent se situer à l'extrémité nord du monde connu par les Égyptiens à l'époque de Thoutmosis I, c'est-à-dire vers l'Euphrate ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Ostrakon, *I. F. A. O.*, 2084, *inédit*. Je dois la communication de cet important exemple à l'amabilité de M. Posener. L'ostrakon 2084 contient un fragment d'un texte sapiential dont M. Kuentz prépare actuellement l'édition. Pour la datation de l'ensemble du texte d'où est tiré notre exemple, cf. Ch. KUENTZ, *C. R. Acad. Insc.*, 1931, p. 321-328 et *Studies Griffith*, p. 97 et suiv.

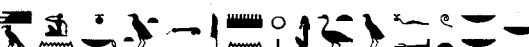
⁽²⁾ Les deux traductions sont possibles, cf. JUNKER, *Onurislegende*, p. 77, et K. SETHE, *Übersetz. u. Komm.*, III, p. 167.

(3) *Urkk.*, IV, 270.

⁽⁴⁾ GAUTHIER, *Dict. Noms géogr.*, I, p. 194-195.

^(b) Cf. la stèle de Tombos, *Urk.*, IV, 85, l. 13-14.

Mais cette nouvelle localisation semble elle-même instable dans l'esprit des Égyptiens puisque sous la reine Hatchepsout nous trouvons le texte suivant :

H.  (1)

(c'est le dieu Amon qui parle :) « Je (leur) ai fait savoir que je suis le père de la fille d'Amon-Rê, celle qui a assujetti les *nebout*. »

Cet exemple tiré de Deir-el-Bahari montre que les *nebout* doivent toujours être compris comme un mot vague, comme une périphrase pour désigner les régions extrêmes atteintes par la puissance royale⁽²⁾, mais le fait qu'il soit employé dans un texte où il est uniquement question du pays de Pount semblerait indiquer que le mot n'est pas ici localisé dans le nord-est, comme dans l'exemple de Thoutmosis I, mais également vers l'est⁽³⁾.

Sous Thoutmosis III, les *nebout* semblent avoir été localisées de nouveau et d'une façon un peu plus précise vers le Haut Euphrate. Il en est question par deux fois dans l'hymne triomphal de ce roi. La première mention, encore assez vague, apparaît dans la partie générale du texte :

J.  (4)

« J'ai fait que les terreurs de Ta Majesté soient dans leurs cœurs (gens du Naharina). Ma couronne (en forme de serpent) qui est à ton front, elle les consume. Elle fait du butin parmi les Nebedouked, elle brûle ceux qui sont dans leurs *nebout*, avec sa flamme. Elle coupe les têtes des Asiatiques, sans qu'on puisse en connaître le compte. L'ennemi a fait soumission à cause de sa puissance. »

(1) *Urk.*, IV, 346.

(2) Inutile de dire que *nbwt*, dans ce texte comme dans le précédent ne peut pas se traduire par « les îles de la mer Égée » Hatchepsout, pas plus que Thoutmosis I, n'ayant jamais conquis la Crète ni même fait d'expédition dans cette direction.

(3) Cf. la phrase qui précède immédiatement celle que nous avons citée (*Urk.*, IV, 345) :



 etc...
(Amon parle :) « Les gens de Pount qui ignorent les Égyptiens, les Khebestiou de la Terre du dieu (autre nom du pays de Pount), je les ai disposés favorablement à cause de ton amour. Ils t'adorent comme un dieu, à cause de la grandeur de ta gloire dans (leur) pays. J'ai fait qu'ils sachent que je suis leur maître. »

(4) *Urk.*, IV, 613-614.

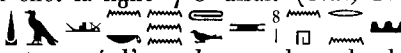
En dehors du fait que « ceux qui sont dans leurs *nebout* » sont ainsi mentionnés en rapport avec les pays du Haut Euphrate ⁽¹⁾, on ne peut pas tirer de renseignements précis de ce texte avant tout poétique. Les Nebedouked semblent être les peuples de l'Asie dans son ensemble, et le mot Aamou pour désigner les Asiatiques est tout aussi imprécis ⁽²⁾. Nous apprenons cependant que les *nebout* peuvent être habitées puisque l'on nous parle de « ceux qui sont dans leurs Nebout ».

La seconde mention des *nebout* dans l'hymne triomphal est plus explicite. Le poème, en ayant fini avec les généralités, énumère systématiquement les conquêtes de Thoutmosis III (l. 13-22), chaque strophe, précédée de la phrase : « Je suis venu (et) j'ai fait que... (tu fasses subir tel ou tel traitement à tel ou tel ennemi) » traite d'une seule région à la fois. Ce sont successivement : strophe I : le Djahi (Syrie maritime); strophe II : le Retenou (Syrie-Palestine); strophe III : le Ta-neter (Syrie-Liban ou Pount); strophe IV : Keftiou (Crétois) et Chypre. La cinquième strophe étant celle qui nous intéresse ⁽³⁾ :

K.  ⁽⁴⁾

« Je suis venu, j'ai fait que tu frappes ceux qui sont dans leurs Nebout. Le pays de Mitanni tremble sous ta crainte. J'ai fait qu'ils voient Ta Majesté comme un crocodile, Seigneur des terreurs sous l'eau, qu'on ne peut approcher. »

Ainsi une fois encore les gens des Nebout sont associés à l'Euphrate et d'une façon assez précise cette fois puisqu'ils apparaissent avec les Mitanniens qui habitent le cours supérieur de ce fleuve. Enfin ils sont associés à une idée d'eau puisque notre texte affirme qu'ils voient le roi tel un crocodile dissimulé

⁽¹⁾ En effet la ligne 7-8 disait (*Urk.*, IV, 613) :  « Tu as traversé l'eau du grand cercle de Naharina (c'est-à-dire l'Euphrate) » notre texte n'est qu'un développement poétique en apposition à cette affirmation.

⁽²⁾ On parle des Aamou bédouins du Sinai (*Urk.*, I, 101 = *Ouni*, l. 13) et des Aamou de

Syrie (*Urk.*, IV, 615), en fait ce sont les Asiatiques en général.

⁽³⁾ La strophe VI traite des îles de la mer, la strophe VII des Libyens, la strophe VIII du Monde en général, la strophe IX des Bédouins du Sud-Est et la strophe X des Nubiens.

⁽⁴⁾ *Urk.*, IV, 616.

sous les eaux. Ce serait cependant une erreur de voir dans « Ceux qui sont dans leurs Nebout » un peuple bien déterminé. En effet, si nous analysons les autres strophes nous remarquons qu'elles sont presque toujours construites de manière qu'un mot vague, général, précède le terme plus proprement géographique qui lui-même reste assez imprécis, le texte étant avant tout poétique. C'est ainsi que la strophe II déclare : « Je suis venu, j'ai fait que tu abattes ceux qui sont en Asie » ce n'est qu'ensuite qu'elle précise « Tu frappes les têtes des Asiatiques du Retenou » ; de même la strophe III débute : « Je suis venu, j'ai fait que tu abattes le monde oriental » et ne précise qu'ensuite : « et que tu foules au pied ceux qui sont dans les districts du Ta-Neter ». La strophe IV commence également par une phrase générale : « Je suis venu, j'ai fait que tu abattes le monde occidental » pour ajouter : « Keftiou et Chypre sont sous ta crainte. » La strophe VI, il est vrai ne suit pas ce schéma, mais elle ne mentionne qu'une seule région et les strophes VII, VIII, IX, reprennent le type des strophes II, III, IV, V. Ainsi l'expression « ceux qui sont dans leurs Nebout » doit désigner un ensemble de populations de l'Asie englobant les Mitanniens. Ici non plus les Nebout ne peuvent désigner les Îles de la mer Égée, puisque : 1° l'expression fait corps avec la strophe traitant du Mitanni et ne peut désigner que des peuples vivant à proximité de ce pays⁽¹⁾, si ce n'est pas simplement une périphrase pour les habitants même du Mitanni ; 2° les îles de la Méditerranée font l'objet d'une autre strophe (VI)⁽²⁾.

Après Thoutmosis III le mot *nbwt*, à notre connaissance, n'est plus employé qu'une fois avec un sens terrestre, dans le protocole du roi Aménophis III tracé sur la panse d'un vase de faïence :

L. . . .  (3)

«... Celui dont la frayeur a enveloppé les Nebout, le maître du Double Pays Neb-maat-Rê.»

Ce document dans sa brièveté ne donne, bien entendu, aucune précision quant à la localisation des Nebout, mais si l'on en juge par les autres peuples

⁽¹⁾ GAUTHIER, *Dict. Noms géogr.*, t. I, p. 216, donne la traduction : « populations de la bouche de l'Euphrate » qu'il attribue, à tort, à Sethe.

(²) Cf. *Urk.*, IV, 616 :  : 
 (³) BISSING, *Fayencegefässe* (*Cat. génér. Caire*),
 p. 80-81, n° 3965.

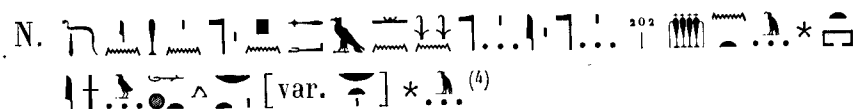
cités dans les protocoles de ce même roi, ce ne peut être qu'un terme vague ⁽¹⁾ qui ne doit pas avoir un sens très différent de celui que nous trouvons au mot Nebout dans les textes de Thoutmosis I et III. Il doit désigner une vaste région du côté du Haut Euphrate, aux extrémités du monde connu des Égyptiens ⁽²⁾.

Nous nous demandons d'ailleurs si, même à la XVIII^e dynastie, le mot *nbwt* avait perdu son sens de région de l'autre monde. En effet, nous croyons le retrouver dans les textes des tombes de Thoutmosis III et d'Aménophis II. Dans le *Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, à la sixième heure nous lisons les phrases suivantes :

M.  ⁽³⁾

« Lorsque ce grand dieu arrive en paix dans la profondeur des eaux de la Nebout du Monde infernal. »

Puis de nouveau, toujours dans la même division du monde funéraire nous trouvons :

N.  ⁽⁴⁾

« Formule à dire par la Majesté de ce grand dieu à ces dieux : « ô dieux qui présidez au Monde infernal et qui êtes derrière la nebout des habitants du Monde infernal. »

Enfin on lit encore dans la tombe d'Aménophis II :

O.  ⁽⁵⁾

« Leurs offrandes (des dieux de la Douat) sont créées pour eux par l'ordre de ce grand dieu : « Profonde est l'eau de la Nebout des habitants du Monde « infernal » (tel est) le nom de cette région. C'est la route de la barque de Rè. »

⁽¹⁾ Cf. GAUTHIER, *Livre des Rois*, t. II, p. 322 et suiv. ; le roi est qualifié : « Celui qui frappe les 9 arcs » (p. 322) ; « Celui qui écrase les Iountiou » ; « Celui qui frappe les Mentiou et châtie les Libyens ». Une fois seulement (p. 325) il est qualifié de « Celui qui pille le Sangar (Mésopotamie) ».

⁽²⁾ Inutile de rappeler qu'Aménophis III n'a

fait aucune expédition en mer qui puisse justifier une traduction *nbwt* = « Îles de la mer Égée ».

⁽³⁾ Cf. BUCHER, *Les textes des tombes de Thoutmosis III et d'Aménophis II* (Mém. I. F. A. O., t. LX), p. 39.

⁽⁴⁾ BUCHER, *l. c.*, p. 45.

⁽⁵⁾ BUCHER, *l. c.*, p. 160.

A notre avis la graphie  avec le  du signe-mot doit faire écarter les traductions proposées par Jéquier et Maspero ⁽¹⁾ et doit représenter les  des *Textes des Pyramides*. Il est intéressant de noter que le mot est associé ici aussi au circuit de la barque solaire ⁽²⁾.

Enfin, dans deux chapitres du *Livre des Morts*, nous trouvons encore, croyons-nous, des réminiscences de ces Nebout du ciel. C'est ainsi que le chapitre LXXXII déclare :

P.                         

tantôt à l'extrémité nord-est du monde connu des Égyptiens (Thoutmosis I et III, Aménophis III), tantôt à proximité du Mitanni (Thoutmosis III), tantôt même en direction du Pays de Pount (Hatchepsout);

3° que les Nebout sont toujours liées à une idée d'eau, aussi bien les Nebout terrestres que les Nebout célestes.

En somme, tout se passe comme si le mot *nebout* représentait une forme du relief géographique, liée à une idée d'eau et non une région déterminée. Le fait que les *nebout* peuvent être situées à proximité immédiate du Mitanni doit faire écarter la possibilité d'îles, et surtout d'îles maritimes. Par contre tout ce que nous avons appris les rapproche d'une forme fluviale. Aux *Pyramides*, comme aux *Textes des Sarcophages* et dans les livres funéraires postérieurs, elles sont liées au grand fleuve qui parcourt le monde infernal, dans les textes de la XVIII^e dynastie elles sont situées dans la région extrême atteinte par les Égyptiens c'est-à-dire sur le Haut Euphrate. Une autre constatation s'impose : les *nebout* ont tendance à être situées aux confins *nord* du monde tel que le concevaient les Égyptiens, puisqu'on les trouve en opposition avec la Nubie. Enfin, la rareté du mot et son emploi, en quelque sorte traditionnel, pour désigner des régions très lointaines, indiquent que c'est une forme géographique rare, peut-être même disparue.

Le problème consiste donc à trouver une forme géographique du relief, rare, dont les entourages soient susceptibles d'être habités, liée à un fleuve tout en étant à proximité de la mer. Enfin cette forme doit se trouver (ou a dû se trouver) au nord de l'Égypte dans une région suffisamment éloignée pour qu'elle ait pu paraître à un moment l'extrémité du Monde terrestre.

La solution du problème ainsi posé peut être trouvée à notre avis dans l'extrême ancienneté du mot. Si, comme nous le croyons, le mot remonte à l'époque prédynastique (cf. ci-dessus, p. 141 et suiv.), les conditions du relief du Delta n'étaient sans doute pas celles que nous connaissons aujourd'hui et qu'ont connues les Égyptiens des époques postérieures, et l'on peut se demander si ce n'est pas à l'extrémité nord de cette vaste région que se trouvaient les *nebout*. C'est en effet dans le Delta septentrional que pour les proto-Égyptiens établis dans la vallée même du fleuve, et n'ayant pas encore conquis

l'extrémité nord du Delta marécageux sans doute encore en formation ⁽¹⁾, c'est là que se situait la fin du monde, le lieu près duquel coulait le fleuve céleste ⁽²⁾ et qu'entourait l'océan mythique, deux conditions qu'exige l'intelligence du mot *nebout* dans les *Textes des Pyramides*. Ces *nebout*, liées au fleuve, ont pu être une forme semi-marécageuse, semi-terrestre d'accumulation, en bordure de mer, mais nécessairement proche de la terre puisque c'est une formation fluviale. On comprend donc que les alentours en aient été habités de préférence au cœur même de la région et l'expression ethnique   « Ceux qui sont autour des *nebout* » supplanta peu à peu la désignation même des *nebout*, qui, le Delta évoluant vers la consolidation définitive, devint sans objet ⁽³⁾. Le résultat est que les Égyptiens de l'Ancien Empire se trouvent avoir deux mots dans leur langue : l'un « Haou-Nebout » qu'ils peuvent encore comprendre puisqu'il désigne une *population* qui était encore en place tout au moins au début de l'époque historique ; l'autre « *nebout* » qui, la forme géographique qu'il désignait ayant disparu, n'évoque plus dans leur esprit que le souvenir d'une région située près d'un fleuve, dans les confins maritimes du monde, au nord de leur pays. Au fur et à mesure que les Égyptiens pousseront plus loin leurs expéditions militaires, ils croiront retrouver ces *nebout* légendaires qui marquent la fin du monde humain et le début du monde supra-terrestre.

⁽¹⁾ Il serait intéressant d'établir quelle était l'extension du Delta à l'époque prédynastique. On sait que lors de la genèse d'un delta des « radeaux de végétations » se forment (cf. DE MARTONNE, *Traité de Géographie physique*, t. II, p. 992-997 et VIDRASCU, *Harta hydrographica a deltei Dunarii*, Bucarest 1914). Faut-il voir dans ces « radeaux » les  « corbeilles » des textes égyptiens ?

⁽²⁾ Nous nous sommes demandé à ce propos si le    « l'eau du soleil » (branche du Delta nord oriental) cf. GAUTHIER, *Dict. Noms géogr.*, III, p. 30, n'est pas une réminiscence de basse époque de l'endroit où les plus vieux habitants du delta situaient le point de départ du circuit fluvial solaire autour

de l'Égypte (sur l'expression cf. GARDINER, *J. E. A.*, V, p. 257-259 ; CLÉDAT, *B.I.F.A.O.*, XXI, p. 95 ; *ibid.*, XXII, p. 171 ; *ibid.*, XXIII, p. 56 ; NAVILLE, *J. E. A.*, X, p. 31 (sous Sêti I^{er} c'est encore la bordure de l'Égypte organisée). On retrouverait aussi cette réminiscence dans le    (cf. GAUTHIER, *l. c.*, III, p. 134 et DARESSY, *Ann. Serv.*, XI, p. 143 ; *ibid.*, XX, p. 126 ; de même GARDINER, *J. E. A.*, V, p. 259) qui se situe dans la même région.

⁽³⁾ Cf. DE MARTONNE, *l. c.*, t. II, p. 995, « un delta en voie de formation donne naissance à des formes passagères ; celles-ci disparaissent après le stade de consolidation ».

Cette explication rend compte : 1° de la possibilité de l'existence d'un peuple Haou-nebout, limitrophe de l'Égypte à l'époque hiérakonpolitaine (cf. ci-dessous, § 5); 2° de l'évolution du sens et de la disparition du mot *nbwt*, à la fois mythique et terrestre, pour désigner une forme géographique fluviale; 3° de l'incompréhension manifeste des Égyptiens de basse époque quant à la signification exacte de l'expression composée Haou-nebout et des tentatives d'étymologie auxquelles se sont livrés les scribes ramessides et ptolémaïques. Il nous reste à étudier maintenant l'évolution du sens du mot Haou-nebout qui désignait primitivement les habitants de l'extrême limite nord du delta maritime.

(à suivre.)